

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 651

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tique économique qui mette l'accent sur l'industrie en créant les conditions d'un véritable renouveau industriel.»

Les syndicats ont parlé. Comment réagiront le Conseil d'Etat et le patronat? Le premier, par la bouche du radical Alain Borner, s'est contenté de discours sans la moindre suite. Le second, faute d'imagination, s'est mis sous la coupe de la Suisse alémanique qui, une fois les réseaux commerciaux utilisés, licencie à pleine charrette. Est-il possible de remonter les fleuves?

¹ «Syndicats libres» n° 2. Adresse utile: 68, rue de Lyon, 1211 Genève 13.

CIRCULATION

La leçon des tramelots

Les tramelots genevois ont décidé la grève du zèle. Ils entendaient manifester ainsi leur mécontentement face aux conditions de circulation déplorables pour les transports publics et à la dégradation du service aux usagers qui en découle. Au début de la semaine passée, la décision maintenue, les conducteurs de bus et de trams ont respecté à la lettre les règles de la circulation. A la clef, le chaos dans le centre de la ville.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Comme le temps passe

Gros titre de la «TLM» du dimanche 5 septembre: «La Suisse roulée par Staline. Nos 9600 internés russes en Sibérie!»

«Quelque 10 000 soldats soviétiques sont internés en 1945 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Au «hit-parade» des transports en commun, Genève détient à coup sûr la lanterne rouge en Suisse. Bien sûr, on peut arguer de la configuration particulière de la ville, coupée en deux par le Rhône et dont les rares ponts sont autant de goulets d'étranglement. Mais au fait, combien de grandes villes suisses ne sont pas traversées par une rivière?

La situation intolérable que connaît aujourd'hui la cité de Calvin n'est pas le résultat d'une fatalité. Ce qui se passe dans d'autres grandes villes de notre pays est là pour le prouver, «a contrario». Ce qui est en cause, c'est une politique des transports qui a toujours et systématiquement donné la priorité au trafic privé. Mot d'ordre: il faut que ça roule!

S'étonner ensuite dans ces conditions que l'automobiliste se croie roi sur la chaussée (et les trottoirs, souvent) relève de l'hypocrisie. Ce ne sont pas les bandes de roulement réservées aux transports publics qui vont canaliser la soif d'espace des véhicules privés. Croire que dans les rues peuvent coexister respectueusement voitures, cyclistes, piétons et bus, comme le prétend le Conseil d'Etat, est une illusion. Tout comme est de la poudre aux yeux l'annonce faite par le chef du Département de justice et police que les gendarmes se tiendront aux endroits chauds de la ville pour veiller à la fluidité des transports publics. Il faut changer de politique. Les tramelots l'ont rappelé à bon escient. Merci.

La plupart d'entre eux ont fui la captivité nazie et traversé le Rhin à la nage.»

Quelques photos, notamment (page 25) un document photographique de Pierre Izard, qui «montre trois réfugiés (armée Vlassov) reconduits à la frontière par des soldats suisses».

Comme le temps passe! Les soldats de l'armée Vlassov n'étaient pas des soldats soviétiques, mais tout au contraire des soldats «russes blancs» engagés par les nazis pour combattre aux côtés des armées du Reich! Et je n'approuve certes pas

qu'on les ait livrés, quels qu'aient pu être par ailleurs leurs forfaits durant la guerre, mais je dis que prétendre que la Suisse, que les autorités suisses ont été trompées par Staline (qui aurait laissé croire que les intéressés seraient rendus à la liberté) — dans le cas des soldats de l'armée Vlassov — c'est une contre-vérité! Nos autorités ne pouvaient pas ignorer et n'ignoraient pas que les dits seraient tout aussitôt déferés aux tribunaux militaires (ou pis encore, déportés ou fusillés sans jugement) pour répondre de «crimes de guerre» ou de «désertion» ou de «trahison», etc. Le tout selon le droit des gens, tel qu'il est pratiqué «depuis la Chine jusqu'aux Alpes»!

Je ne sais pas s'il était possible d'agir différemment; si la pression qu'exerçait l'URSS (appuyée par les Occidentaux) était trop forte...

Remarquons en passant que la Grande-Bretagne agit de la même façon, et livra même des nationalistes polonais, anti-communistes, mais qui avaient combattu contre l'Allemagne.

Et remarquons encore qu'à Nuremberg, l'affaire de Katyn (4500 officiers polonais découverts dans un charnier par les Allemands) fut écartée du procès, le dossier les concernant disparaissant par la suite mystérieusement des archives américaines, si bien que nous avons là 4500 victimes sans aucun bourreau! Avec tout ce qu'on peut imaginer: soit que les malheureux aient été massacrés par les nazis — et c'est extrêmement peu probable — mais qu'en 1950, occupés à réarmer l'Allemagne, les USA ne désiraient pas rouvrir un procès fâcheux; soit que — et c'est le cas selon toute vraisemblance — ils aient été tués par les Soviétiques, mais qu'en 1946, les Occidentaux ne pouvaient ni ne voulaient porter ombrage à leurs alliés de l'Est, et qu'ils ont donc étouffé l'affaire et sacrifié leurs alliés polonais.

Emouvante, cette fraternité internationale, vous ne trouvez pas?

J. C.